

L'Université Paris Diderot lance la campagne d'équipements pédagogiques pour 2011.
Je vous laisse consulter le détail du message ci-joint qui précise les modalités d'attribution.
J'attire votre attention sur le fait que les équipements de Licence seront favorisés.
Je vous invite donc à spécifier dans toutes vos demandes qu'elles seront a minima transverses et utilisées par les licences ; vous trouverez bien un moyen de justifier cela.

Comme les années précédentes, nous soumettrons d'abord l'ensemble des demandes reçues à l'Université, puis nous compléterons les financements accordés dans la mesure du possible sur les ressources propres du département des enseignements.
Il n'y aura pas de campagne indépendante complémentaire purement IPGP.

Les personnes ayant reçu un financement l'année dernière voudront bien compléter le tableau Excel ci-joint, onglet bilan, et ce avec attention pour ne pas pénaliser les nouvelles demandes.
Merci d'envoyer en complément une fiche synthétique de une à deux pages faisant le bilan de vos dépenses et un micro bilan pédagogique du projet financé.

Les personnes déposant un dossier pour cette année devront rédiger une demande de quatre à huit pages, accompagnée des devis éventuels, et complétée d'un résumé synthétique d'une quinzaine de lignes et des quelques informations synthétiques à insérer dans le document excel joint, onglet demande.

Vos demandes doivent être envoyées à Zarie Rouas avant le 4 Mars 2011. Elles seront ensuite classées en fonction de la pression par le CS de l'UFR puis validée par le Conseil de Gestion.

N'hésitez pas à me contacter pour tout complément d'information.

Message d'Edouard Kaminski du 2 février 2011 adressé aux enseignants-chercheurs